



INFORMATIONS CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

COMMUNE DE VAIVRE ET MONTOILLE

A l'attention des jeunes de Vaivre et Montoille scolarisés du CM1 à la 1^{ère}, quel que soit l'établissement scolaire (école primaire, collège, lycée ou centre de formation).

Vous avez envie de participer à la vie de notre commune ?

La municipalité a décidé de mettre en place un **Conseil Municipal des Jeunes**. Vous trouverez le règlement intérieur à l'adresse suivante : <https://vaivre-et-montoille.fr/jeunesse/conseil-municipal-des-jeunes/>

Au préalable, nous devons recenser les jeunes électeurs de la commune, avant de pouvoir procéder aux dépôts de candidature et aux élections.

Aussi, nous demandons à tous les jeunes de Vaivre et Montoille scolarisés du CM1 à la 1^{ère} de s'inscrire sur les listes électorales en mairie ou directement par le biais du document ci-dessous à renseigner. L'accord des parents est indispensable.

Vous trouverez également ce document d'inscription sur le site de la mairie : vaivre-et-montoille.fr

L'inscription sur liste électorale se fera avant le **30 juin 2021**.

La deuxième étape sera le dépôt des candidatures à la rentrée 2021.

D'ici là, diverses réunions d'informations vous seront proposées pour répondre à toutes vos questions, en fonction des contraintes sanitaires.

Je compte sur vous !



Inscription sur liste électorale Conseil Municipal des Jeunes

NOM : Prénom :

Adresse :

Date de naissance :/...../.....

Etablissement scolaire :

Responsable légal (NOM Prénom) :

Souhaite m'inscrire sur les listes électorales pour les élections au Conseil Municipal des Jeunes de Vaivre et Montoille.

A Vaivre et Montoille, le

Signatures :

L'intéressé

Le responsable légal